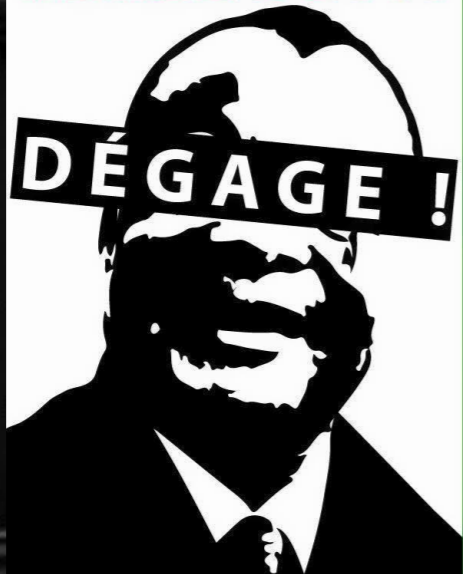




#SASSOUFIT



2019 REPORT

**STATE OF FREEDOM OF THE
PRESS, DEMONSTRATION AND
INTERNET**

TABLE OF CONTENTS

- 1. PRESENTATION OF THE REPUBLIC OF CONGO**
- 2. INTRODUCTION**
- 3. CONTEXT**
- 4. VIOLENCE AGAINST LGBTI**
- 5. SUMMARY EXECUTIONS**

- 6. FREEDOM OF THE PRESS**
- 7. FREEDOM OF DEMONSTRATION**
- 8. FREEDOM OF INTERNET**
- 9. OUR RECOMMENDATIONS**
- 10. ABOUT US**

PRESENTATION OF CONGO BRAZZAVILLE

Head of State: Denis SASSOU NGUESSO

Type of government: Republic

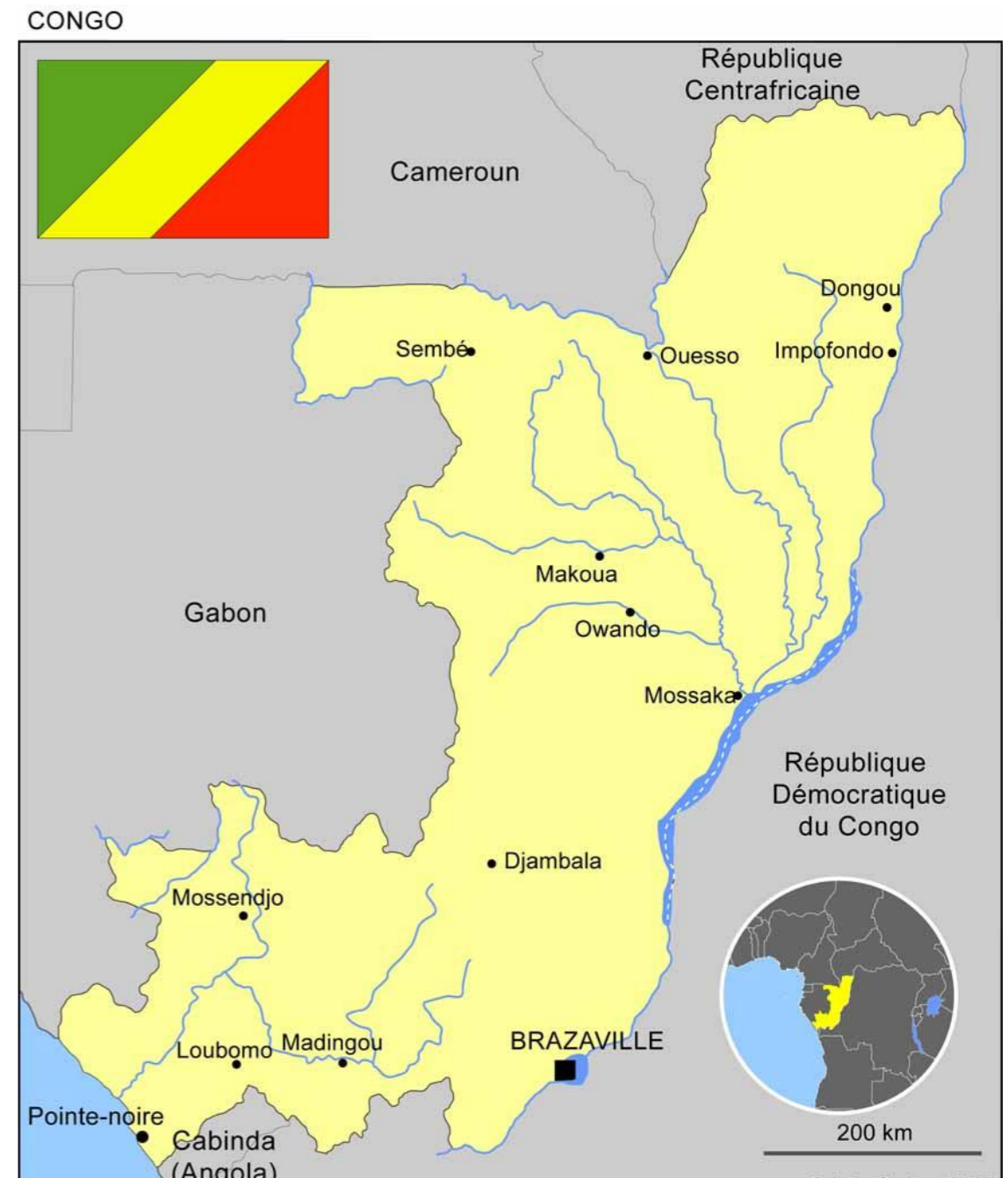
Population: 5 million inhabitants

Democracy Index Freedom House: Authoritarian Regime

Corruption Perception Index 2017 Transparency: 161/180

RANGE INDEX RSF 2017: 114th / 180

Prisoners of conscience (OCDH): more than 100 prisoners including Jean-Marie Michel MOKOKO and André OKOMBI SALISSA, former candidates in the presidential election.



INTRODUCTION

This report is about Human Rights and Democracy in Congo Brazzaville. It does not claim to be exhaustive, but **it lists the main violations of freedoms observed during the year 2018**. It shows the persistence of violations of the right to strike and to demonstrate by the Brazzaville regime.

During the year 2018, like many NGOs fighting for democracy and human rights, our teams and our partners have conducted with great courage investigations into human rights violations in Congo Brazzaville .

This year was marked mainly by the **Chacona massacre and the persistence of extrajudicial executions** throughout the national territory.

We dedicate this report to all families of people murdered by the police.

CONTEXT

The year 2018 opened with the worsening of the socio-economic crisis with in the background the continuation of the post-election crisis of the presidential election of March 2016. The strikes were systematically repressed and no consensus was reached with international institutions regarding debt sustainability. This has exacerbated wage arrears for civil servants in transfer budget administrations, retirees and scholarship students.

In the political arena, the year has been one of political trials like those of Mokoko and Dabira. These trials were accompanied by their lot of violence and arbitrariness as the arrest of activists of the citizen movement Ras-le-bol in Brazzaville and Pointe-Noire.

Finally, the policy of "**defect of face**" (ethnic profiling) of the police took a turn really villainous with the assassination in July 2018, 13 (official figure) young boys at the police station of Chacona.

This policy of terror has also been reported in several other urban centers such as Pointe-Noire, Ouesso or Gamboma.

CASE OF VIOLENCE AGAINST LGBTI

On December 23, 2018, a Spanish newspaper reported the aggression and the expulsion from her home of "Bibi M", a footballer from Democratic Congo, for having "imported foreign mores" ie the homosexuality. The inaction of the police in the protection and enforcement of the constitution which prohibits discrimination on the basis of sexual orientation indicates the possibility of further discrimination.

The collusion between Madame Antoinette Sassou and the "revivalist churches" like the ICC of Yvan Castanou, nephew of Madame Sassou, shows a porosity between the power and the homophobic ideologies popular in these circles like in the Ugandan model.

It is the growing influence of these environments that must be seen in Article 40 of the 2015 Constitution which adds to the definition of marriage the obligation of the opposite sex of the spouse.

SUMMARY EXECUTIONS

- **July 22, 2018:** Torture and murder of 23 young boys aged 13 to 25 on the night of July 22 to 23, 2018 at the police station of Chacona in Brazzaville. They had been randomly arrested in the streets in serious violation of the Constitution's freedom to come and go.
- **December 22, 2018:** The Diocesan Justice and Peace Commission of Pointe Noire denounces the extrajudicial executions of young people by police forces in violation of the freedom to come and go guaranteed by the constitution.
- **December 23, 2018:** Arrest and then murder at the gendarmerie of Gamboma OLATSIALA Mée, an 18-year-old college student. Riots followed the revelation of his death, it were repressed.





FREEDOM OF THE PRESS

LEGISLATIVE FRAMEWORK

Held in Brazzaville from 25 to 28 October 2018, the general assembly of the Congolese press was organized by the Ministry of Communication and the Higher Council for the Freedom of the Press. This meeting dedicated the corporatisation of the Congolese press by the Brazzaville regime. Special attention was paid to "**protecting not only the journalist against professional drift and political influence**", but also consumers against misinformation or intoxication.

It is necessary to understand under this lexicon the will of the regime to criminalize the actors of the online information and all the publications contrary to the official line of the organs of the regime.

FREEDOM OF THE PRESS

May 7, 2018: Expulsion of journalists from the courtroom of the trial of Jean Marie Michel Mokoko. Journalists who had access to the courtroom were requested to leave before the arrival of the defendant.

Other journalists, bloggers including representatives of two French media, RFI and AFP, could not even enter the courthouse when they were accredited and issued badges.

Only the state television Tele Congo and the presidential press could remain in the courtroom.



FREEDOM OF THE PRESS

June 2, 2018: The journalist Fortunat Ngouolali, alias Vétiver, was arrested by the gendarmerie following a complaint from a majority MP who suspects him of having recorded and broadcast on social networks statements and exchanges a little bumped between two leaders of the Congolese Labor Party during a secret meeting.

September 13, 2018: Suspension by the higher council of the freedom of the press of the Journal close to the power The Troubadour. President of the Higher Council for Freedom of Communication accuses him of "too privileged position of information gathering"

L'EXCLUSIF DU TROUBADOUR

Affaire Norbert Dabira à la DGST

Il était question de faire exploser l'avion présidentiel en plein vol

Pourquoi les généraux Norbert Dabira et Nianga Mbouala Ngatsé ont-ils été convoqués et entendus à la direction générale de la surveillance du territoire (DGST) début décembre 2017? Que leur reproche-t-on exactement? Ce sont ces deux principales questions que les Congolais se posent aujourd'hui, se perdant souvent en conjectures. En exclusivité, Le Troubadour vous livre les grandes lignes de ce dossier pour le moins sensible.

Par Anicet SAMBA

Lorsque le général Norbert Dabira franchit le seuil de la direction générale de la surveillance du territoire (DGST) ce matin du 7 décembre 2017, il ne sait pas vraiment s'il va repartir chez lui. Prévoyant, avant de quitter son domicile, il avait pris soin de souffler à ses proches d'ébruiter cette convocation. C'est que l'homme se doutait bien de quelque-chose. Mais il était loin de penser qu'il avait commis une grosse «bourde» en approchant le général Nianga Mbouala Ngatsé pour le mettre au courant d'un projet visant à «neutraliser» le président de la République, Denis Sassou-N'Guesso.

Mais, peu après, lorsqu'on lui fait écouter dans les locaux de la DGST sa conversation téléphonique avec le Commandant de la Garde républicaine, il réalise alors l'étendue de sa méprise et manque de peu de s'écrouler tant qu'il est confondu au plus haut point. Sur le moment, il regrette d'avoir fait confiance en cet officier général dont il pensait qu'il n'était plus en odeur de sainteté avec le président de la République depuis l'incarcération de ses deux cousins, Okandzé Okourou Jean Stéphane et Okandzé Okourou Elie, le second ayant été son directeur de cabinet.

Norbert Dabira s'est trompé sur le compte de Nianga Mbouala Ngatsé

Comme tous les Congolais, Norbert Dabira avait appris que le général Nianga Mbouala Ngatsé était suspecté d'avoir soutenu Frédéric Binsamou alias pasteur Ntumi



Le général Norbert Dabira qui a été entendu à la DGST le 7 décembre dernier

en lui envoyant régulièrement de l'argent et du carburant après un don de véhicules. La justice congolaise, qui s'était saisie de l'affaire, cherchait à savoir si les libéralités du Commandant de la Garde républicaine n'avaient pas servi à la préparation de l'attaque à mains armées du 4 avril 2017 perpétrée par les Ninjas Nalouloulous dans les quartiers sud de Brazzaville. Dans cette affaire, le général Nianga Mbouala Ngatsé était suspecté d'avoir agi par l'intermédiaire de ses deux cousins, et Ntumi par le truchement de son frère cadet Richard Binsamou alias Gozaradio. Leur projet visait à empêcher la publication des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 et le renversement de Denis Sassou-N'Guesso.

Il apparaissait dans ce dossier que les deux frères Okandzé étaient de simples maillons d'une chaîne. D'après les aveux d'Okandzé Okourou Jean Stéphane, c'est André Okombi Salissa qui aurait coopté et rallié à la cause de l'opposition radicale le Commandant de la Garde Républicaine.

Dans cette affaire apparaissait aussi le tandem Ntumi et Guy Brice Parfait Kolélas. D'après Okandzé Okourou Jean Stéphane, c'est le leader de l'actuel LDH-Yuki qui aurait annoncé à Ntumi le ralliement du Commandant de la Garde républicaine et informé l'ex-chef rebelle de ce qu'il avait été désigné comme président de «l'alliance politique et militaire de l'opposition».

Les confidences du général Norbert Dabira au Commandant de la Garde républicaine

Convaincu certainement que cette affaire avait fini par jeter un coup de froid entre le président de la République et son commandant de la Garde républicaine, le général Norbert Dabira aurait décidé de se rapprocher de ce dernier. A l'occasion d'un premier contact, l'ancien haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants aurait dépeint la situation économique et sociale que traverse le Congo. Il lui aurait confié qu'à l'allure où allaient les choses, eux qui étaient au pouvoir

risquaient de tout perdre à la suite d'une explosion sociale. Il lui aurait alors fait une proposition, vu sa proximité avec le président de la République. D'après les premiers éléments de l'enquête, le général Norbert Dabira aurait suggéré l'élimination physique du président de la République. A cette proposition, le général Nianga Mbouala Ngatsé aurait répondu qu'il valait mieux le déposer et l'assigner à résidence à Oyo, son village natal. Mais le général Norbert Dabira aurait rétorqué en ces termes: «Denis Sassou-N'Guesso est un grand guerrier. Il peut se retourner contre nous, même retiré dans son village natal». C'est alors que le Commandant de la Garde républicaine aurait demandé à son interlocuteur ce qu'il allait faire en définitive.

Eliminer le président de la République en faisant exploser son avion en plein vol

Norbert Dabira aurait alors fait cette proposition extrême à son interlocuteur: faire exploser l'avion présidentiel en plein vol. C'est sur cette entente que les deux hauts officiers se seraient séparés. Norbert Dabira devait quelques jours plus tard se rendre à Paris. Mais, avant de voyager, il aurait fait parvenir au général Nianga Mbouala Ngatsé un téléphone avec une puce d'un opérateur de téléphonie mobile de la République Démocratique du Congo, en lui recommandant de ne jamais appeler par un numéro de Brazzaville. Mais il ressort dans les premiers éléments de l'enquête que le général Nianga Mbouala Ngatsé aurait malgré tout appelé son «complice» à Paris par un numéro de Brazzaville. L'avait-il

fait soiemment? On serait tenté de l'affirmer. C'est cette entorse à la recommandation de Norbert Dabira qui pousse à penser que le Commandant de la République avait décidé de se garder de s'associer à ce projet d'assassinat du président de la République. De là à penser que c'est le général Nianga Mbouala Ngatsé qui aurait trahi le complot, beaucoup de sources contactées par Le Troubadour n'hésitent pas à l'affirmer. Elles inscrivent l'attitude du Commandant de la Garde républicaine dans un souci de se racheter vis-à-vis du président de la République après l'arrestation de ses deux cousins. On avance même qu'il serait en personne allé voir le chef de l'Etat pour l'informer du projet du général Norbert Dabira.

La suite de l'enquête

Devant l'évidence des enregistrements téléphoniques, le général Norbert Dabira n'aurait pas eu de grands arguments de défense. S'il n'a pas été gardé à la DGST, l'ancien haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants ne peut plus sortir de Brazzaville jusqu'à la fin de l'enquête, son passeport lui étant retiré. Aujourd'hui, les enquêteurs cherchent les éventuels complices du général Norbert Dabira aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. En dit qu'il aurait eu de nombreux contacts en Europe, notamment avec des marchands d'armes. D'autres interrogatoires pourraient avoir lieu et même une confrontation entre les deux généraux.



LISEZ ET ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL LE TROUBADOUR

A person with dark, curly hair is shown from the chest up, holding a white megaphone. They are wearing a black t-shirt with a blue sleeve. The background is a light-colored building with windows. A white rectangular box is overlaid on the center of the image, containing the text "FREEDOM OF DEMONSTRATION" in red, bold, uppercase letters.

FREEDOM OF DEMONSTRATION

METHOD OF REPRESSION

All strikes in the public and private sectors have been repressed according to the following pattern:

- Convocation of leaders to the DST or its local branches
- Threats to mentioning the need for national cohesion in difficult times
- Attempt at corruption / division of movement / registration of strikers
- End of the strike without real resolution of the reason

It is worth noting the illegal removal of trade unionists in the case of strikes in the health sector.

FREEDOM OF DEMONSTRATION

- **January 31, 2018:** strike of the agents of the company AVERDA
- **March 05, 2018:** Strike of the nursing staff of Loandjili Hospital
- **March 05, 2018:** Strike of the agents of the company SCS
- **March 15, 2018:** Strike for Provisioning Teachers
- **May 03, 2018:** Strike of workers in the oil sector.
- **May 9 - 10, 2018:** police ban the meeting of the DRC on corruption in the REDD + process in Pointe-Noire
- **May 13, 2018:** 23 members of the citizen movement Ras-le-Bol were arrested in Pointe Noire and Brazzaville on the grounds inter alia of inciting popular revolt following a poster collage operation to demand the release of political prisoners.



FREEDOM OF DEMONSTRATION

- **June 05, 2018:** Parliamentary Strike
- **June 07, 2018:** Strike of the officers of the morgue of Brazzaville
- **June 18, 2018:** strike of the technical staff of the SCIG
- **July 06, 2018:** Strike of municipal services officers of the boroughs of the city of Brazzaville.
- **July 19, 2018:** Strike by agents of the Ministry of Hydrocarbons
- **August 30, 2018:** Strike of the officers of the customs of Pointe Noire



FREEDOM OF DEMONSTRATION

- **September 07, 2018:** Strike of the workers of the university Marien NGOUABI
- **September 10, 2018:** strike of the professors of the university Marien NGOUABI
- **September 27, 2018:** CNTS Officer Strike
- **October 12, 2018:** Unlimited strike without minimum service of FENASAS
- **October 13, 2018:** Student Strike
- **October 22, 2018:** Strike of the municipal agents wrongly sacked of the town hall of Ouesso
- **December 18, 2018:** Strike of Canal Plus' agents





FREEDOM OF INTERNET

FREEDOM OF INTERNET

- **January 6, 2018:** Denis Sassou Nguesso deploras the fact that social networks currently constitute a place of refuge from the lie, thus becoming a real danger in terms of communication. **This stigmatizing statement defines the lie as anything that contradicts the regime's propaganda organs, including international presses.**
- **April 24, 2018:** Thierry MOUNGALLA Minister of Communication denounces "**agencies behind the newspaper Le Monde destabilizing the Congo**" talking about web activists following the revelations of fraud 2010.
- **July 19, 2018:** Denis Christel NGUESSO denounces the "Fake News" of the media following the leak on the net of an audio file concerning him.
- **December 2018:** The Snipers of the net, official group of internet trolls for the benefit of the regime was received by the director of the presidential domain Edgard NGUESSO.



Christ Aigle Impérial est avec Eric Oko et 6 autres personnes.

1 h · 🌐

es Snipers ou informateurs du Net ont confirmé avec
DDP Edgard N'Guesso bien joué la mifa

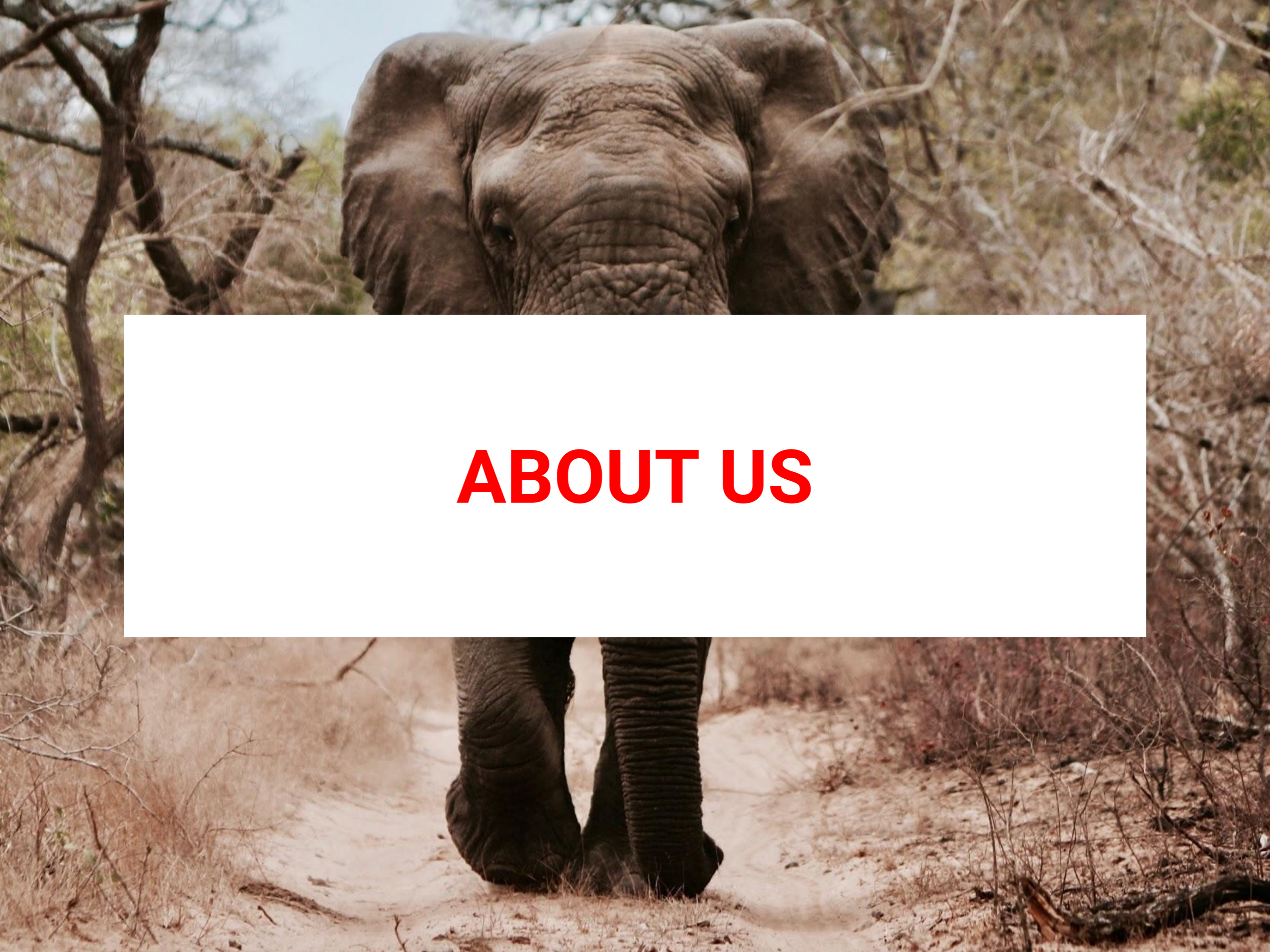




OUR RECOMMENDATIONS

NOS RECOMMENDATIONS

- An independent international investigation into extrajudicial executions in Congo Brazzaville, particularly Chacona, Gamboma and Pointe-Noire, as well as the resignation and withdrawal of the Interpol passport of Jean-François NDENGUET, a war criminal and police chief of the regime.
- Establishment of sanctions and a no-fly list of all politico-military officials of the regime including Jean-Francois Denguet Serge Oboa, Philippe Obara and their performers.
- The establishment of legal training and financial means for trade unionists and employee groups to help them defend their rights.

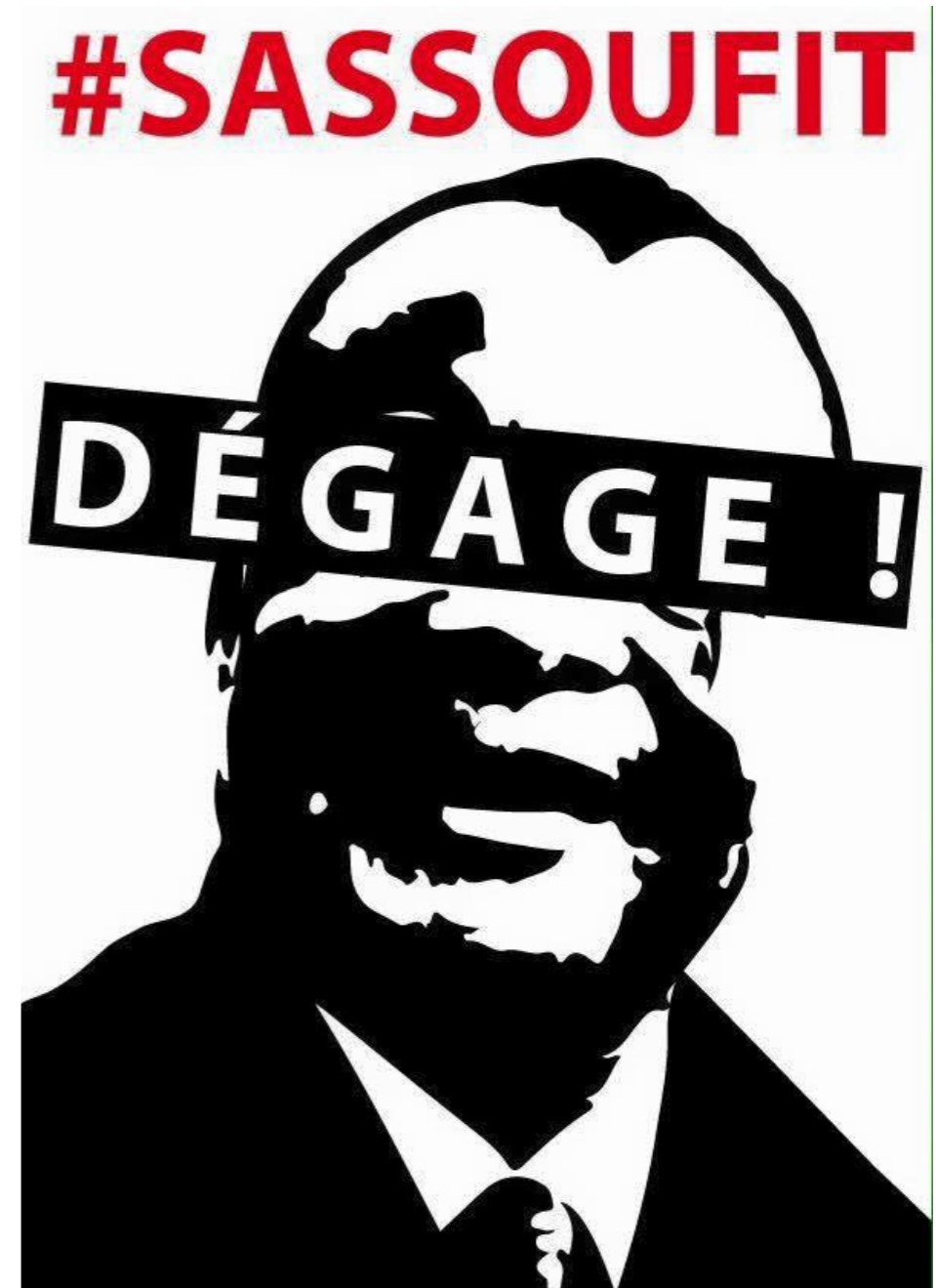


ABOUT US

ABOUT US

The #SASSOUFIT Collective raises international awareness about the state of civil and political liberties in the Congo.

It is a member of the International Working Group for the Renewal of Democracy - (ICDR).





CONTACT:

Andréa NGOMBET
GLOBAL COORDINATOR
+33618403555



#SASSOUFIT



RAPPORT 2019

ETAT DE LA LIBERTÉ DE LA
PRESSE, DE MANIFESTER ET
D'INTERNET

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO
2. MOT INTRODUCTIF
3. CONTEXTE
4. VIOLENCES CONTRE LES LGBTI
5. EXECUTIONS SOMMAIRES

5. LIBERTÉ DE LA PRESSE
6. LIBERTÉ DE MANIFESTER
7. LIBERTÉ D'INTERNET
8. NOS RECOMMANDATIONS
9. À PROPOS DE NOUS

PRÉSENTATION CONGO BRAZZAVILLE

Chef d'Etat : Denis SASSOU NGUESSO

Nature du régime : République

Population : 5 millions d'habitants

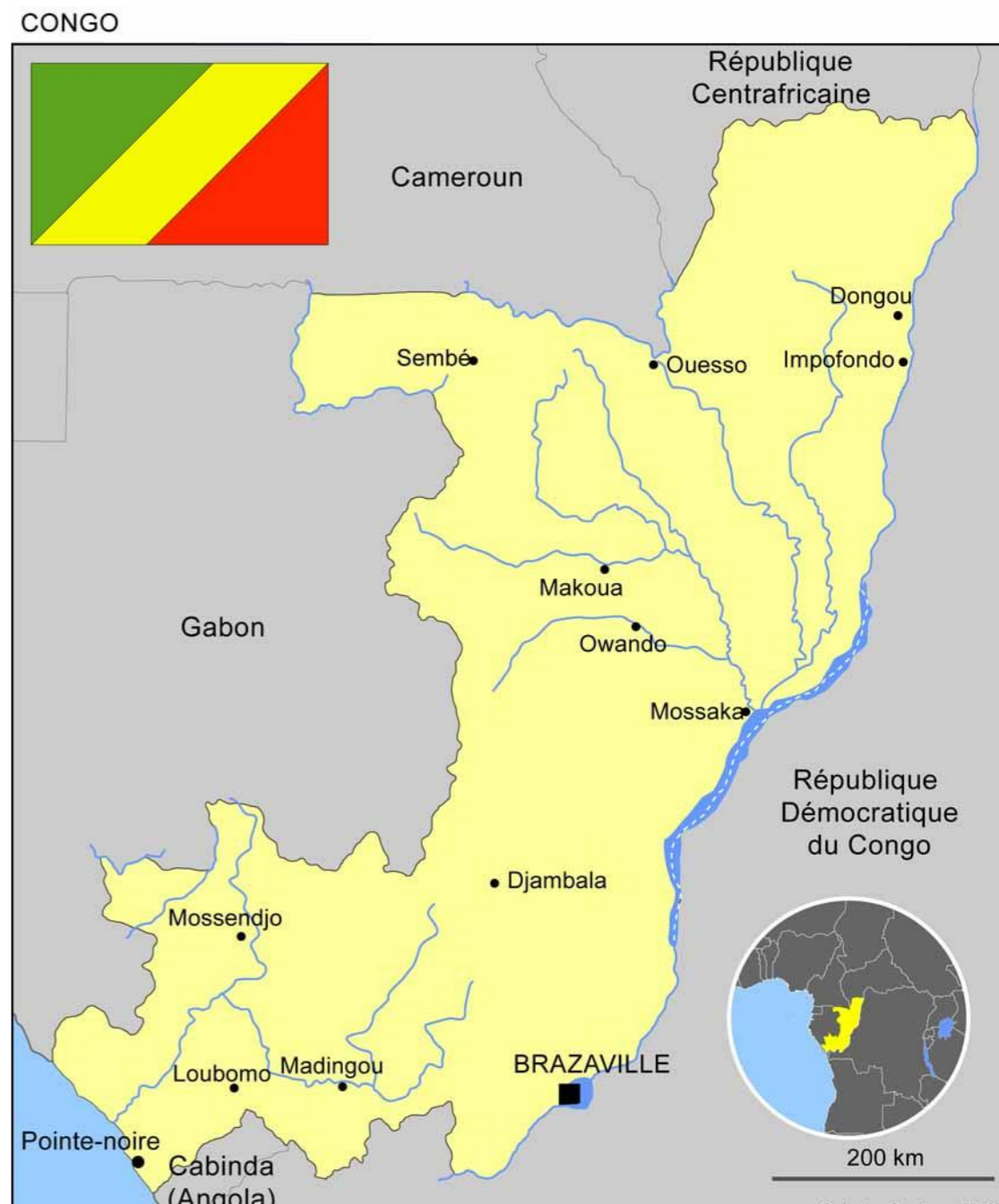
Indice de démocratie Freedom House : Régime autoritaire

Corruption Perception Index 2018 Transparency : 161/180

RANG INDEX RSF 2018 : 114e/180

Des journalistes fortement « incités » à l'autocensure

Prisonniers d'opinion (OCDH) : plus de 100 dont Jean-Marie Michel MOKOKO et André OKOMBI SALISSA, anciens candidats à l'élection présidentielle.



MOT INTRODUCTIF

Le présent rapport est un compte rendu sur les Droits de l'Homme et la démocratie au Congo Brazzaville. Il ne prétend pas à l'exhaustivité, mais **il répertorie les principales violations des libertés constatées durant l'année 2018**. Il montre la persistance des violations du droit à la grève et de manifester par le régime de Brazzaville.

Au cours de l'année 2018, comme de nombreuses ONG qui luttent pour la démocratie et les Droits de l'Homme, nos équipes ainsi que nos partenaires ont mené avec beaucoup de courage des enquêtes sur les violations des droits humains au Congo Brazzaville.

Cette année a été marquée principalement par **le massacre de Chacona et la persistance des exécutions extrajudiciaires à travers l'ensemble du territoire national**.

Nous dédions ce rapport à l'ensemble des familles des personnes assassinées par la police.

CONTEXTE

L'année 2018 s'est ouverte sur l'aggravation de la crise socio-économique sur fond de continuation de la crise post-électorale de l'élection présidentielle de Mars 2016. Les grèves ont été systématiquement réprimées et aucun consensus n'a été trouvé avec les institutions internationales concernant la soutenabilité de la dette. Cette situation a aggravé les arriérés de salaire pour les fonctionnaires dans les administrations à budget de transfert, les retraités et les étudiants boursiers.

Sur le terrain politique, l'année a été celle des procès politiques comme ceux de Mokoko et Dabira. Ces procès ont été accompagnés de leur lot de violence et d'arbitraire comme l'arrestation des activistes du mouvement citoyen Ras-le-bol à Brazzaville et Pointe-Noire.

Enfin, la politique de "**Défaut de face**" (délit de faciès) de la police a pris un tournant proprement crapuleux avec l'assassinat en juillet 2018, de 13 (chiffre officiel) jeunes garçons au commissariat de Chacona.

Cette politique de la terreur a été signalée aussi dans plusieurs autres centres urbains comme à Pointe-Noire, Ouesso ou Gamboma.

CAS DE VIOLENCES CONTRE LES LGBTI

Le 23 décembre 2018, il est rapporté par un journal espagnol l'agression et l'expulsion de son logement de "Bibi M", une footballeuse originaire du Congo démocratique, pour avoir "importé des mœurs étrangères" c'est à dire l'homosexualité. L'inaction de la police dans la protection et l'application de la constitution qui prohibe les discriminations en raison de l'orientation sexuelle indique la possibilité d'une discrimination plus large encore.

La collusion entre Madame Antoinette Sassou et les "églises de réveil" comme l'ICC de Yvan Castanou, neveu de madame Sassou, démontre une porosité entre le pouvoir et les idéologies homophobes en vogue dans ces milieux sur le modèle Ougandais.

C'est l'influence grandissante de ces milieux qu'il faut voir dans l'article 40 de la constitution de 2015 qui ajoute à la définition du mariage l'obligation du sexe opposé du conjoint.

EXÉCUTIONS SOMMAIRES

- **22 juillet 2018** : Tortures et meurtres de 23 jeunes hommes âgés de 13 à 25 ans dans la nuit du 22 au 23 juillet 2018 au commissariat de Chacona à Brazzaville. Ils avaient été interpellés dans les rues de manière aléatoire en violation grave de la liberté d'aller et venir garantie par la constitution.
- **22 décembre 2018** : La Commission diocésaine justice et Paix de Pointe Noire dénonce les exécutions extrajudiciaires des jeunes par les forces de polices en violation de la liberté d'aller et venir garantie par la constitution.
- **23 décembre 2018** : Arrestation puis assassinat à la gendarmerie de Gamboma de OLATSIALA Méeé, un collégien de 18 ans. Des émeutes ont suivi la révélation de son décès, elles ont été réprimées.





LIBERTÉ DE LA PRESSE

CADRE LÉGISLATIF

Tenues du 25 au 28 octobre 2018, à Brazzaville, les assises de la presse congolaise ont été organisées par le ministère de la communication et le conseil supérieur de la liberté de la presse. Cette réunion a consacré la caporalisation de la presse congolaise par le régime de Brazzaville. Une attention particulière a été portée sur ***“la protection non seulement du journaliste contre les dérives professionnelles et l’influence politique”, mais également les consommateurs contre la désinformation ou intox.***

Il faut comprendre sous ce lexique la volonté du régime de criminaliser les acteurs de l’information en ligne et toutes les publications contraire à la ligne officielle des organes du régime.

LIBERTÉ DE LA PRESSE

7 mai 2018 : Expulsion des journalistes de la salle d'audience du procès de Jean Marie Michel Mokoko. Les journalistes qui avaient pu accéder à la salle d'audience ont été priés de sortir avant l'arrivée du prévenu.

D'autres journalistes, dont les représentants de deux médias français, RFI et AFP, n'ont même pas pu entrer dans l'enceinte du tribunal alors qu'ils étaient accrédités et qu'on leur avait délivré des badges.

Seules la télévision d'État Télé Congo et la presse présidentielle ont pu rester dans la salle d'audience.



LIBERTÉ DE LA PRESSE

2 juin 2018 : Le journaliste Fortunat Ngouolali, alias Vétiver, a été interpellé par la gendarmerie suite à une plainte d'un député de la majorité qui le soupçonne d'avoir enregistré et diffusé sur les réseaux sociaux les déclarations et les échanges un peu heurtés entre deux dirigeants du Parti congolais du travail au cours d'une réunion secrète.

13 septembre 2018 : Suspension par le conseil supérieur de la liberté de la presse du Journal proche du pouvoir Le Troubadour. Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication lui reproche "une position trop privilégiée de collecte d'informations"

3 L'EXCLUSIF DU TROUBADOUR

Affaire Norbert Dabira à la DGST

Il était question de faire exploser l'avion présidentiel en plein vol

Pourquoi les généraux Norbert Dabira et Nianga Mbouala Ngatsé ont-ils été convoqués et entendus à la direction générale de la surveillance du territoire (DGST) début décembre 2017? Que leur reproche-t-on exactement? Ce sont ces deux principales questions que les Congolais se posent aujourd'hui, se perdant souvent en conjectures. En exclusivité, Le Troubadour vous livre les grandes lignes de ce dossier pour le moins sensible.

Par Anicet SAMBA

Lorsque le général Norbert Dabira franchit le seuil de la direction générale de la surveillance du territoire (DGST) ce matin du 7 décembre 2017, il ne sait pas vraiment s'il va repartir chez lui. Prévoyant, avant de quitter son domicile, il avait pris soin de souffler à ses proches d'ébruiter cette convocation. C'est que l'homme se doutait bien de quelque-chose. Mais il était loin de penser qu'il avait commis une grosse «bourde» en approchant le général Nianga Mbouala Ngatsé pour le mettre au courant d'un projet visant à «neutraliser» le président de la République, Denis Sassou-N'Guesso.

Mais, peu après, lorsqu'on lui fait écouter dans les locaux de la DGST sa conversation téléphonique avec le Commandant de la Garde républicaine, il réalise alors l'étendue de sa méprise et manque de peu de s'écrouler tant qu'il est confondu au plus haut point. Sur le moment, il regrette d'avoir fait confiance en cet officier général dont il pensait qu'il n'était plus en odeur de sainteté avec le président de la République depuis l'incarcération de ses deux cousins, Okandzé Okourou Jean Stéphane et Okandzé Okourou Elie, le second ayant été son directeur de cabinet.

Norbert Dabira s'est trompé sur le compte de Nianga Mbouala Ngatsé. Comme tous les Congolais, Norbert Dabira avait appris que le général Nianga Mbouala Ngatsé était suspecté d'avoir soutenu Frédéric Binsamou alias pasteur Ntumi



Le général Norbert Dabira qui a été entendu à la DGST le 7 décembre dernier

en lui envoyant régulièrement de l'argent et du carburant après un don de véhicules. La justice congolaise, qui s'était saisie de l'affaire, cherchait à savoir si les libéralités du Commandant de la Garde républicaine n'avaient pas servi à la préparation de l'attaque à mains armées du 4 avril 2017 perpétrée par les Ninjas Nalouloulous dans les quartiers sud de Brazzaville. Dans cette affaire, le général Nianga Mbouala Ngatsé était suspecté d'avoir agi par l'intermédiaire de ses deux cousins, et Ntumi par le truchement de son frère cadet Richard Binsamou alias Gozaradio. Leur projet visait à empêcher la publication des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 et le renversement de Denis Sassou-N'Guesso.

Il apparaissait dans ce dossier que les deux frères Okandzé étaient de simples maillons d'une chaîne. D'après les aveux d'Okandzé Okourou Jean Stéphane, c'est André Okombi Salissa qui aurait coopté et rallié à la cause de l'opposition radicale le Commandant de la Garde Républicaine. Dans cette affaire apparaissait aussi le tandem Ntumi et Guy Brice Parfait Kolélas. D'après Okandzé Okourou Jean Stéphane, c'est le leader de l'actuel LDH-Yuki qui aurait annoncé à Ntumi le ralliement du Commandant de la Garde républicaine et informé l'ex-chef rebelle de ce qu'il avait été désigné comme président de «l'alliance politique et militaire de l'opposition».

risquaient de tout perdre à la suite d'une explosion sociale. Il lui aurait alors fait une proposition, vu sa proximité avec le président de la République. D'après les premiers éléments de l'enquête, le général Norbert Dabira aurait suggéré l'élimination physique du président de la République. A cette proposition, le général Nianga Mbouala Ngatsé aurait répondu qu'il valait mieux le déposer et l'assigner à résidence à Oyo, son village natal. Mais le général Norbert Dabira aurait rétorqué en ces termes: «Denis Sassou-N'Guesso est un grand guerrier. Il peut se retourner contre nous, même retiré dans son village natal». C'est alors que le Commandant de la Garde républicaine aurait demandé à son interlocuteur ce qu'il allait faire en définitive.

Eliminer le président de la République en faisant exploser son avion en plein vol. Norbert Dabira aurait alors fait cette proposition extrême à son interlocuteur: faire exploser l'avion présidentiel en plein vol. C'est sur cette entente que les deux hauts officiers se seraient séparés. Norbert Dabira devait quelques jours plus tard se rendre à Paris. Mais, avant de voyager, il aurait fait parvenir au général Nianga Mbouala Ngatsé un téléphone avec une puce d'un opérateur de téléphonie mobile de la République Démocratique du Congo, en lui recommandant de ne jamais appeler par un numéro de Brazzaville.

Mais il ressort dans les premiers éléments de l'enquête que le général Nianga Mbouala Ngatsé aurait malgré tout appelé son «complice» à Paris par un numéro de Brazzaville. L'avait-il

fait sciemment? On serait tenté de l'affirmer. C'est cette entorse à la recommandation de Norbert Dabira qui pousse à penser que le Commandant de la République avait décidé de se garder de s'associer à ce projet d'assassinat du président de la République. De là à penser que c'est le général Nianga Mbouala Ngatsé qui aurait trahi le complot, beaucoup de sources contactées par Le Troubadour n'hésitent pas à l'affirmer. Elles inscrivent l'attitude du Commandant de la Garde républicaine dans un souci de se racheter vis-à-vis du président de la République après l'arrestation de ses deux cousins. On avance même qu'il serait en personne allé voir le chef de l'Etat pour l'informer du projet du général Norbert Dabira.

La suite de l'enquête. Devant l'évidence des enregistrements téléphoniques, le général Norbert Dabira n'aurait pas eu de grands arguments de défense. S'il n'a pas été gardé à la DGST, l'ancien haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants ne peut plus sortir de Brazzaville jusqu'à la fin de l'enquête, son passeport lui étant retiré. Aujourd'hui, les enquêteurs cherchent les éventuels complices du général Norbert Dabira aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. En dit qu'il aurait eu de nombreux contacts en Europe, notamment avec des marchands d'armes. D'autres interrogatoires pourraient avoir lieu et même une confrontation entre les deux généraux.

INTERNATIONAL

- Déjeune National International
- Prix Auteurs & Auteurs
- Dossiers & Tribunes
- Logistique

LE TROUBADOUR

LISEZ ET ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL LE TROUBADOUR

A person with dark, curly hair is shown from the chest up, holding a white megaphone. They are wearing a black t-shirt with a white graphic. The background is a blurred building with windows. A white rectangular box is overlaid on the image, containing the text "LIBERTÉ DE MANIFESTER" in bold red capital letters.

LIBERTÉ DE MANIFESTER

MÉTHODE DE RÉPRESSION

L'ensemble des grèves du secteur public comme privé a fait l'objet de répression suivant le schéma suivant :

- Convocation des meneurs à la DST ou ses antennes locales
- Menaces avec l'évocation de la nécessité de cohésion nationale dans une conjoncture difficile
- Tentative de corruption / division du mouvement / fichage des grévistes
- Fin de la grève sans résolution réelle du motif

Il est à noter la radiation illégale de syndicalistes dans le cas des grèves du secteur de la santé.

LIBERTÉ DE MANIFESTER

- **31 janvier 2018** : Grève des agents de la société AVERDA
- **05 mars 2018** : Grève du personnel soignant de l'hôpital de Loandjili
- **05 Mars 2018** : Grève des agents de la société SCS
- **15 mars 2018** : Grève des enseignants prestataires
- **03 mai 2018** : Grève des travailleurs du secteur pétrolier.
- **9 - 10 mai 2018** : interdiction par la police de la réunion de la RDPH sur la corruption dans le processus REDD+ à Pointe-Noire
- **13 mai 2018** : **23 membres du mouvement citoyen Ras-le-Bol ont été arrêtés à Pointe noire et Brazzaville au motif entre autres d'incitation à la révolte populaire** suite à une opération de collage d'affiches pour exiger la libération des prisonniers politiques.



LIBERTÉ DE MANIFESTER

- **05 juin 2018** : Grève des Parlementaires
- **07 juin 2018** : Grève des agents de la morgue de Brazzaville
- **18 juin 2018** : Grève du personnel technique de la SCIG
- **06 juillet 2018** : Grève des agents des services municipaux des arrondissements de la ville de Brazzaville.
- **19 juillet 2018** : Grève des agents du ministère des hydrocarbures
- **30 août 2018** : Grève des agents de la Douane de Pointe noire



LIBERTÉ DE MANIFESTER

- **07 septembre 2018** : Grève des travailleurs de l'université Marien NGOUABI
- **10 septembre 2018** : Grève des professeurs de l'université Marien NGOUABI
- **27 septembre 2018** : Grève des agents de la CNTS
- **12 octobre 2018** : Grève illimitée sans service minimum de la FENASAS
- **13 octobre 2018** : Grève des Étudiants
- **22 octobre 2018** : Grève des agents municipaux abusivement limogés de la mairie de Ouesso
- **18 Décembre 2018** : Grève des agents de canal plus



A close-up photograph of a network switch or patch panel. Several white Ethernet cables are plugged into the top ports, and a black power cable is plugged into the bottom. The device is housed in a metal rack with ventilation holes. The background is slightly blurred, showing more of the server rack environment.

LIBERTÉ D'INTERNET

LIBERTÉ D'INTERNET

- **6 janvier 2018** : Denis Sassou Nguesso déplore le fait que **les réseaux sociaux constituent actuellement un lieu de refuge du mensonge, devenant ainsi un réel danger en matière de communication.** Cette déclaration stigmatisante définit le mensonge comme tout ce qui contredit les organes de propagande du régime, presse internationale incluse.
- **24 avril 2018** : Thierry Mougalla ministre de la communication dénonce des **“officines derrière le journal le Monde visant à déstabiliser le Congo”** parlant des web activistes suite aux révélations sur la fraude de 2010.
- **19 juillet 2018** : Denis Christel NGUESSO dénonce les **“Fake News”** des médias suite à la fuite sur le net d'un fichier audio le concernant.
- **Décembre 2018** : Les Snipers du net, groupe officiel de trolls internet au profit du régime a été reçu par le directeur du domaine présidentiel Edgard NGUESSO.



Christ Aigle Impérial est avec Eric Oko et 6 autres personnes.

1 h · 🌐

Les Snipers ou informateurs du Net ont confirmé avec le DDP Edgard N'Guesso bien joué la mifa



A black and white photograph of a group of people in a meeting, with a white text box overlaid in the center. The background shows several people looking towards the right, with a ceiling of recessed lights. The text 'NOS RECOMMANDATIONS' is written in bold red capital letters on the white box.

NOS RECOMMANDATIONS

NOS RECOMMANDATIONS

- Une enquête internationale indépendante sur les exécutions extrajudiciaires au Congo Brazzaville en particulier Chacona, Gamboma et Pointe-Noire ainsi que la démission et le retrait du passeport interpol de Jean-François NDENGUET, criminel de guerre et chef de la police du régime.
- Mise en place de sanctions et d'une no-fly liste de l'ensemble des responsables politico-militaires du régime dont Jean-François Denguet, Serge Oboa, Philippe Obara et leurs exécutants.
- La mise en place de formations juridiques et de moyens financiers à destination des syndicalistes et groupements d'employés pour les aider à faire valoir leurs droits.

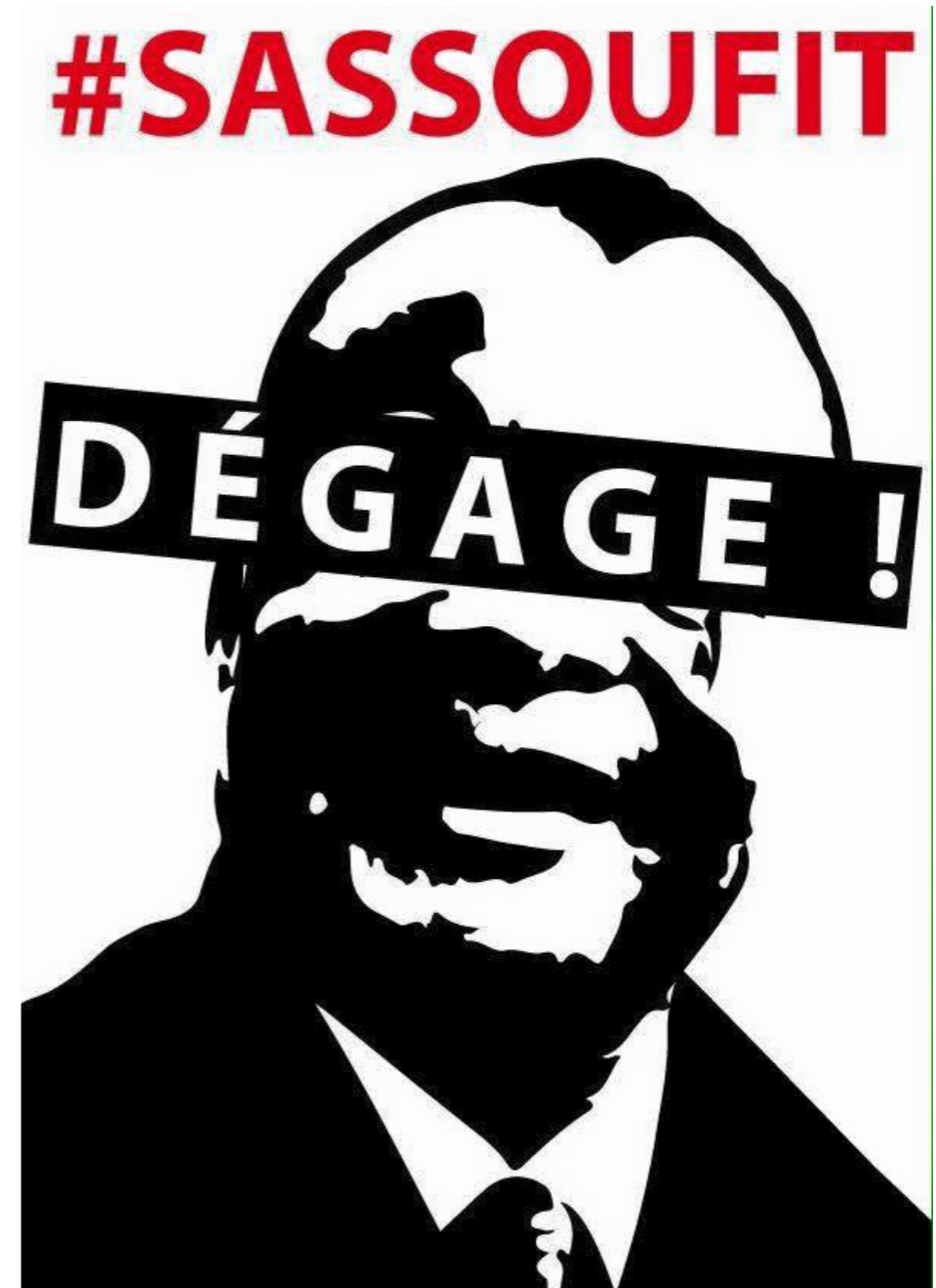
A photograph of an elephant in a savanna setting. The top half shows the elephant's head and large ears, looking towards the camera. The bottom half shows the elephant's legs and trunk as it walks on a dirt path. The background consists of dry, brownish trees and bushes under a clear sky.

À PROPOS DE NOUS

À PROPOS DE NOUS

Le Collectif #SASSOUFIT sensibilise l'opinion internationale sur l'état des libertés civiles et politiques au Congo.

Il est membre du groupe international de travail pour le renouveau de la démocratie - (ICDR).





CONTACT:

Andréa NGOMBET
COORDINATEUR GLOBAL
+33618403555